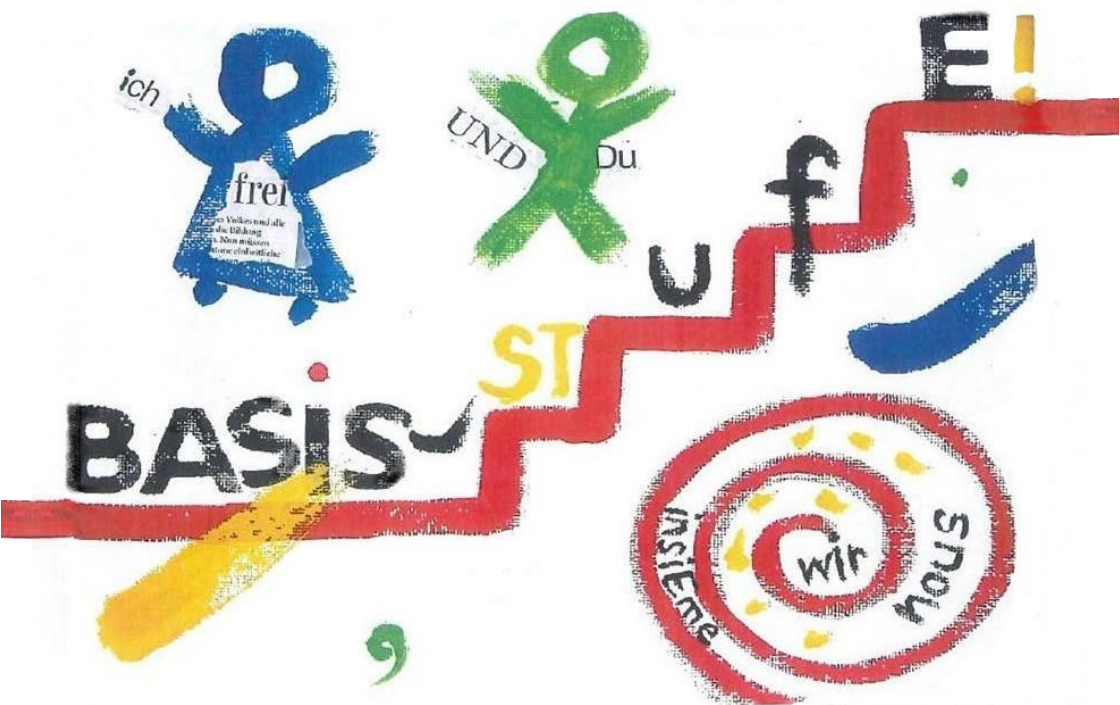




Kanton Bern
Canton de Berne

Informations sur la Basisstufe destinées aux parents dans la partie francophone du canton de Berne

Direction de l'instruction publique et de la culture



Basisstufe



L'essentiel en bref

Dans le canton de Berne, les enfants fréquentent l'école enfantine pendant deux ans, avant de passer en 1^{re} année du degré primaire (3H). La Basisstufe relie l'école enfantine aux deux premières années du degré primaire. Avec ce modèle, un enseignement commun est dispensé aux élèves âgés de 4 à 8 ans.

L'enseignement se base sur le niveau de développement et de connaissances des enfants (et non sur leur âge) et est organisé par groupes flexibles comprenant des élèves d'âges différents. Le passage des activités ludiques à un apprentissage systématique se fait, par ailleurs, en douceur.

En règle générale, les enfants fréquentent la Basisstufe pendant quatre ans et entrent en 3^e année du degré primaire (5H) une fois les objectifs d'apprentissage atteints. En fonction de la situation individuelle des élèves et de leur parcours d'apprentissage, cette période peut toutefois être raccourcie ou rallongée d'une année.

Les classes comportent entre 18 et 24 élèves et sont encadrées par deux enseignants ou enseignantes, qui pratiquent en partie l'enseignement en tandem.

Développement et enseignement

Les enfants se développent à leur propre rythme ; ils font leurs premiers pas ou prononcent leurs premiers mots à des âges différents. Il en va de même pour ce qui est d'autres compétences et aptitudes. La Basisstufe tient particulièrement compte de cet état de fait en adaptant l'enseignement, les jeux et les activités d'apprentissage aux besoins des enfants.

Groupes d'âge mixte

Un enseignement commun est dispensé aux élèves âgés de 4 à 8 ans. Comme les enfants se trouvent dans des situations différentes et ont des capacités inégales, il est organisé en fonction de leur niveau de développement, de leurs besoins et de leurs possibilités d'apprentissage, et non de leur âge. Grâce aux groupes d'âge mixte, les élèves peuvent apprendre à interagir de manière responsable avec leurs camarades et tirer profit les uns des autres afin d'accroître leurs propres connaissances et compétences.

Jeu et apprentissage

Le passage des activités ludiques à un apprentissage systématique se fait en douceur : on joue pour apprendre puis on apprend par le jeu. Cette méthode permet de favoriser le développement émotionnel, social et scolaire des enfants en fonction de leur propre niveau de maturité.

Lecture, écriture et calcul

C'est le niveau de développement de l'enfant qui est déterminant en matière d'introduction à la lecture, à l'écriture et au calcul, et non son âge ou le passage à la 1^{re} année du degré primaire (3H). La flexibilité offerte par la Basisstufe permet aux élèves d'apprendre à lire, écrire et compter lorsqu'ils y sont prêts. A cet égard, leur curiosité et leur soif de connaissance ne doivent pas être freinées, mais plutôt encouragées. Ce principe vaut également pour les autres disciplines, comme les sciences naturelles, humaines et sociales, les arts visuels, la musique et le sport.

Objectifs et contenu de l'enseignement

L'enseignement de la Basisstufe se fonde sur le plan d'études romand (PER). Ce dernier constitue un outil d'orientation pour les enseignants et enseignantes, de l'école infantile à la fin de la scolarité obligatoire, qui les soutient dans la planification de l'enseignement.

Corps enseignant

Les enseignants et enseignantes de Basisstufe sont titulaires d'un titre d'enseignement pour l'école enfantine et le degré primaire. Ils pratiquent en partie l'enseignement en tandem, c'est-à-dire qu'ils travaillent conjointement dans la même classe, planifient ensemble les objectifs, contenus et formes de travail des leçons et évaluent celles-ci a posteriori. Ils partagent la responsabilité de leur classe et répartissent clairement leurs rôles. En outre, ils encouragent les enfants au moyen de formes de jeu, d'apprentissage et d'enseignement différentes, et mettent à leur disposition du matériel de jeu et d'enseignement varié. Par ailleurs, les enfants qui nécessitent un soutien particulier dans certains domaines (par ex. développement moteur ou linguistique) sont suivis par des spécialistes en parallèle.

Modèles d'organisation du cycle d'entrée

D'une durée de deux ans, l'école enfantine fait partie intégrante de la scolarité obligatoire.

Les communes peuvent opter pour différents modèles de cycle d'entrée : classes d'école enfantine, classes de Basisstufe ou classes de cycle élémentaire.

Informations complémentaires sur l'école obligatoire

www.be.ch/ecole-obligatoire

Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de l'école obligatoire et du conseil
oeco.inc@be.ch
Edition 2022

Le dessin de la page de titre a été réalisé par la classe pilote de Basisstufe de Köniz-Buchsee.